

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	51

**Date de la convocation**

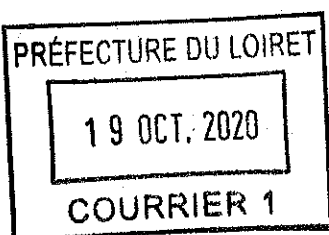
1<sup>er</sup> octobre 2020

**Numéro de la délibération**

20-21

**Objet de la Délibération**

Validation du  
Bilan Mi-Parcours  
du CRST 2017-2023



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 19/10/2020  
Et publication ou notification  
Le 23/10/2020

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le douze octobre à dix-huit heures,  
Le Comité Syndical, dûment convoqué le premier octobre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Alain Corneau de Meung-sur-Loire (45130), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Catherine GRISELLE (Villeneuve-sur-Conie), Sylvain HODEAU (Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Dimitri MICHAUD (Gidy), Marie-Christine MASSON (Suppléante de Alban PAILLET - Coinces), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Yves PINSARD (Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BEAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Bacon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (Suppléant de Odile BRET - Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Édith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUIILLERIER (Saint-Ay), Clarisse CARL (Suppléante de Jean-Pierre DURAND - Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Grégory GONET (Messas), Marie-Christine MALET (Suppléante de Bertrand HAUCHECORNE - Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Joël LAINÉ (Suppléant de Jacques MESAS - Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Yohan CHESNEAU (Suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épièdes-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Florence NAIZOT (Beaugency) à Bernadette BESNARD (Le Bardon).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Jean-Guy ROBLIN (Bricy), Véronique MERCIER (Gidy), Madeleine PESCHETEAU (Villeneuve-sur-Conie), Mathieu NOEL (Bucy-St-Liphard).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Marie-Françoise QUÉRÉ (Saint-Ay), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), François ADRIEN (Villorceau).

Ainsi que : Olivier VERNET (DGS de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire), Gilles GUERET (DGS de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine).

Monsieur le Président rappelle que le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Pays Loire Beauce a été signé en 2017 et comporte l'engagement financier de la Région Centre-Val de Loire pour six années sur le territoire (2017-2023).

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	51

**Date de la convocation**

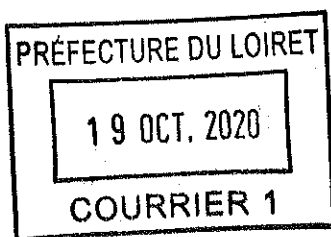
1<sup>er</sup> octobre 2020

**Numéro de la délibération**

20-21

**Objet de la Délibération**

Validation du  
Bilan Mi-Parcours  
du CRST 2017-2023



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 19/10/2020  
Et publication ou notification  
Le 23/10/2020

Monsieur le Président informe que le CRST a été cosigné par la Région Centre-Val de Loire, le PETR Pays Loire Beauce, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et la commune de Beaugency.

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale est composé de fiches actions qui relèvent, soit d'une action récurrente, soit d'une action originale. Dans le cas d'une action récurrente, les modalités d'intervention régionale sont celles définies dans les cadres de référence proposés par la Région.

Monsieur le Président rappelle qu'une enveloppe globale de 8 125 000 € a été allouée par la Région Centre-Val de Loire pour le territoire du PETR Pays Loire Beauce.

Monsieur le Président informe que 5 154 778 € ont été engagés entre 2017 et 2020 pour soutenir 102 projets :

Maîtres d'ouvrage	Nombre de projets	Part	Subventions engagées	Part
Communes	57	56%	3 464 000 €	67%
Communautés de Communes	5	5%	204 600 €	4%
Départements	2	2%	470 000 €	9%
Pays Loire Beauce	8	8%	260 368 €	5%
Associations	12	12%	248 510 €	5%
Projets privés - agricoles	13	13%	161 300 €	3%
Bailleurs sociaux	5	5%	346 000 €	7%
	<b>102</b>	<b>100%</b>	<b>5 154 778 €</b>	<b>100%</b>

Monsieur le Président propose que les crédits encore disponibles (2 970 222 €) sur le CRST soient déployés de la façon suivante :

PRIORITÉS THEMATIQUES	Crédits disponibles 2020-2023		
	Invst	Fct	Total
<b>A ; DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE</b>	<b>190 000</b>	<b>23 000</b>	<b>213 000</b>
<b>Axe A1 : Attractivité numérique du territoire</b>	0	0	0
01 : Très Haut Débit	0	0	0
<b>Axe A2 : Accueil des Entreprises</b>	0	23 000	23 000
02 : Foncier économique	0	23 000	23 000
03 : Création de locaux d'activités	0	0	0
<b>Axe A3 : Economie agricole</b>	160 000	0	160 000
04 : Développement de l'agriculture biologique	60 000	0	60 000
05 : Diversification agricole et dévpt des circuits alimentaires de proximité	100 000	0	100 000
05-04 : Soutien à la structuration d'une filière locale d'approvisionnement de la restauration collective	0	0	0
07 - Acquisition en CUMA	0	0	0
<b>Axe A4 : Economie Sociale et Solidaire</b>	0	0	0
08 : Insertion par l'Activité économique des personnes en difficulté	0	0	0
<b>Axe A6 : Economie touristique</b>	30 000	0	30 000
10 : Tourisme à Vélo	0	0	0
12 : Itinérance touristique équestre	0	0	0
13 : (Enotourisme	0	0	0
14 : Sites touristiques et lieux d'information touristiques	30 000	0	30 000
<b>Axe A7 : Locaux de formation et plateforme technologiques</b>	0	0	0

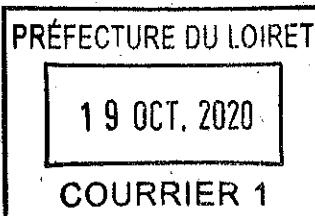
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	51

Date de la convocation  
1<sup>er</sup> octobre 2020

Numéro de la délibération  
20-21

Objet de la Délibération

Validation du  
Bilan Mi-Parcours  
du CRST 2017-2023



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 19/10/2020  
Et publication ou notification  
Le 23/10/2020

<b>B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL</b>	<b>950 000</b>	<b>20 000</b>	<b>970 000</b>
<b>Axe B1 : Services à la population</b>	<b>830 000</b>	<b>20 000</b>	<b>850 000</b>
15 : MSP et autres structures	600 000	0	600 000
15.1 : Projets locaux de santé	0	20 000	20 000
19 : Structure d'accueil petite enfance	150 000	0	150 000
20 : Accueil extrascolaire et locaux jeunes	0	0	0
21 : Soutien au commerce de proximité	80 000	0	80 000
21-1 : Création d'un pôle social AGORA à Beaugency (2ème tranche)	0	0	0
<b>Axe B2 : Développement de l'accès à la culture</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>
16 : Salles de spectacle support d'une programmation culturelle	0	0	0
17 : Equipements de lecture publique	20 000	0	20 000
18 : Equipements liés à l'enseignement artistique	0	0	0
<b>Axe B3 : Sport</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>
22 : Equipements sportifs et de loisirs	100 000	0	100 000
22-2 : Equipements nautiques	0	0	0
<b>C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>	<b>400 000</b>
<b>Axe C0 : Paysages</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
22-3 : Mise en valeur des paysages du Val de Loire	0	0	0
<b>Axe C1 : Aménagement d'espaces publics</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
23 : Aménagement d'espaces publics	0	0	0
<b>Axe C2 : Foncier</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
23-1 : Requalification de friches urbaines	0	0	0
23-2 : Animation et développement urbanisme durable	0	0	0
23-5 : Revitalisation des centres villes et centres bourgs	0	0	0
<b>Axe C3 : Habitat - Logement</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>
24 : Acquisition-réhabilitation logements locatifs publics sociaux	0	0	0
24-1 : Acquisition de logements temporaires meublés pour jeunes	0	0	0
25 : Construction de logements locatifs publics sociaux	0	0	0
26 : Aménagement de quartiers d'habitat durable	0	0	0
26-1 : Aires accueil gens du voyage	100 000	0	100 000
27 : Rénovation thermique du parc public social	0	0	0
28 : Rénovation thermique du parc locatif privé	0	0	0
<b>AXE C4 : Rénovation urbaine</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
29 : Rénovation urbaine	0	0	0
<b>AXE C5 : Mobilité durable</b>	<b>300 000</b>	<b>0</b>	<b>300 000</b>
30 : vélo utilitaire	300 000	0	300 000
30-1 : Mise en accessibilité des bâtiments publics	0	0	0
30-2 : Etude mobilité	0	0	0
30-5 : Initiatives locales pour des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture	0	0	0

PRIORITÉ TRANSVERSALE : TRANSITION ECOLOGIQUE			
30-6 : Expérimentations de "territoires en transition"	0	42 000	
<b>D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>
31 : Trame verte et bleue (études et aménagements)	120 000	0	120 000
32 : Gestion alternative des espaces publics	40 000	0	40 000
33 : Biodiversité domestique	10 000	0	10 000
34 : Matériels agricoles favorables à la biodiversité et à l'eau	30 000	0	30 000

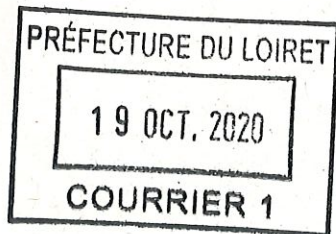
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	51

Date de la convocation  
1<sup>er</sup> octobre 2020

Numéro de la délibération  
20-21

Objet de la Délibération

Validation du  
Bilan Mi-Parcours  
du CRST 2017-2023



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 19/10/2020  
Et publication ou notification  
Le 23/10/2020

PRIORITÉS THEMATIQUES	Invst	Fct	Total
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	500 000	0	500 000
35 : Plan isolation bâtiments publics et associatifs	300 000	0	300 000
35-1 - Forfait Energétis	0	0	0
35-2 : Bonification climat énergie	50 000	0	50 000
35-3 : Eclairage public	100 000	0	100 000
36 : Filière bois énergie	0	0	0
36-4 : Géothermie sur sondes verticales	50 000	0	50 000
ENVELOPPE FONGIBLE	182 000	24 100	226 100
ANIMATION TERRITORIALE DEDIEE AU CONTRAT		141 500	141 500
SOUS-TOTAL HORS A Vos ID	2 422 000	250 600	2 672 600
F : A VOS ID	151 680	145 942	297 622
<b>ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT</b>		<b>2 970 222</b>	

Entendu la proposition des élus du Comité syndical de flécher 20 000 € de crédits d'investissement sur l'axe B2 « développement de l'accès à la culture ».

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :**

- d'approuver le projet de bilan mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Pays Loire Beauce pour la période 2020-2023,
- de donner mandat au Président pour poursuivre toutes démarches de négociation et contractualisation avec la Région sur ce sujet,
- De transmettre le projet de bilan mi-parcours aux deux communautés de communes membres et à la commune de Beaugency,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE 50 VOIX POUR – 1 ABSTENTION

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CULLERIER

PRÉFECTURE DU LOIRET

19 OCT. 2020

COURRIER 1